



© Brice Toul

## DÉCRYPTAGE

**Gloria Stetbay, originaire de Courthézon, est peintre plasticienne et musicienne. Elle expose partout dans le monde. Ses œuvres sont empreintes de relief et symbolisent la profondeur, les secrets de l'âme, la partie cachée, immergée à naître.**

### « A la recherche du trésor caché »

« Je suis née avec l'art. Très petite j'étais sensible à ce que faisaient les artistes autour de moi, pas forcément des personnes célèbres, mais talentueuses. Il y avait des musiciens, des dessinateurs, des peintres. Ce qui m'attirait chez eux ? La notion de beau qui est à la fois percutante et énigmatique. Comment peut-on réaliser une œuvre ? Que faut-il exploiter en soi pour la réaliser ? C'est une recherche permanente. C'est un mode d'expression très particulier. Ce qui est primordial pour moi, ce n'est pas la surface mais la partie cachée. Dans une œuvre picturale la partie cachée est la plus riche, la plus importante. J'utilise la matière et l'épaisseur comme frontière entre la peinture et la sculpture. J'essaie d'obtenir une profondeur, comme une empreinte dans la matière. L'énigme est là, la matière est là. Il ne faut pas essayer de séduire par la superficialité, la facilité, mais suggérer la partie cachée. Ce qui est caché doit être plus beau que ce qui est en surface. Je pense que là, on est vrai. C'est une démarche très difficile. Donner à voir aux autres. Faut-il donner quelque chose d'immédiatement accessible et séduisant ? C'est très tentant. Séduire fait plaisir. Il y a une peinture très facile avec le figuratif. J'ai choisi une voie difficile car je ne cherche pas à séduire à tout prix, même si l'envie est terriblement présente. Si ma peinture ne parle pas au plus grand nombre, c'est évidemment dommage mais s'il y a un petit nombre qui arrive à ressentir quelque chose de profond, qui lui parle et auquel il est sensible, c'est extraordinaire. Ça vaut toutes les gloires. Si quelqu'un perçoit des sentiments, trouve du plaisir à voir le tableau qui vient d'être réalisé, c'est que le tableau est « Stet » de l'anglais à conserver tel quel, c'est-à-dire peut-être pas parfait mais qu'on peut garder. Mon nom est Gloria Stetbay, C'est mon nom d'artiste, celui que je me suis forgée. Ste, comme l'abréviation de société, Bay comme Bernard le prénom de mon mari, A comme Anouk, ma fille Y comme Yvette Tramier, celle que je suis. Gloria parce que s'il m'arrivait de ne pas connaître la gloire maintenant, j'aurais porté celle-ci de mon vivant. Ainsi, ce patronyme que je me suis construit contient toute mon œuvre et les êtres qui me sont chers.

Au début je peignais en toute discrétion, chez moi. Mon mari et ma fille m'ont encouragée à réaliser des œuvres plus personnelles et à les exposer. Mon premier sujet a été les Sumos. Un de mes amis journalistes sportifs ayant vu mes œuvres m'a invité à les exposer sur l'île Saint-Louis, à Paris. A cette occasion, je rencontre Claude Chirac, Thierry Rey, David Douillet champions de judo. Puis, par la suite, Jacques Chirac quelques jours avant son anniversaire. Sa fille et ses amis lui offriront plusieurs de mes tableaux de sumotoris. Le soir du vernissage de cette même exposition un célèbre galeriste parisien m'approcha. Je redoutais sa critique, il me dit : « Cessez de peindre des sumos, vous ne vendrez jamais vos tableaux. Peignez plutôt les vieux métiers de Paris. » Aujourd'hui son analyse me fait sourire : j'ai vendu pratiquement tous mes tableaux de sumos. Mais il y a sans doute une clientèle pour les vieux métiers de Paris ! »

Propos recueillis par Mireille Hurlin

## Avocat

### Consultations fiscales gratuites

Pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon participe à la journée nationale d'information des particuliers afin de rédiger leur déclaration d'impôt sur le revenu 2012. A l'occasion de cette opération, des avocats fiscalistes locaux se tiendront à la disposition des contribuables pour les aider à remplir leurs obligations fiscales. Ces consultations gratuites seront

données sans rendez-vous préalable. Elles se tiendront en toute confidentialité, dans les respects du secret professionnel qui s'impose aux avocats.

Ces derniers répondront aux questions des contribuables, qui portent le plus souvent sur les règles de rattachement des enfants et le régime des pensions alimentaires, les réductions d'impôts liées aux travaux dans la résidence principale,



les déclarations de revenus fonciers ainsi que les changements intervenus dans le foyer fiscal.

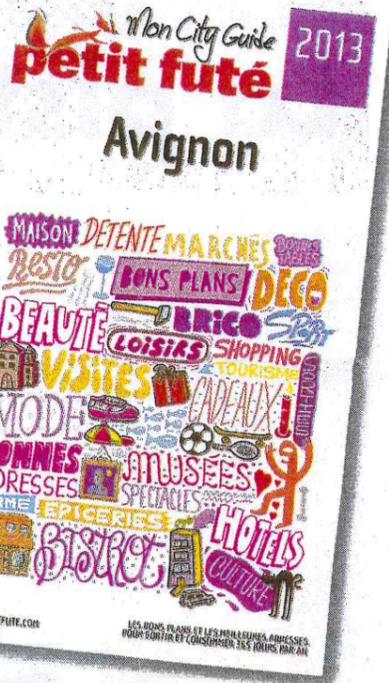
Judi 13 mai. De 9h à 12h et de 14h à 17h. Hôtel de Ville. Place de l'Horloge. Avignon. 04 90 86 22 39. [www.barreau-avignon.avocat.fr](http://www.barreau-avignon.avocat.fr)

## Avignon City guide

### Le 22<sup>e</sup> Petit futé nouveau est arrivé

Chaque année, le Petit futé propose de découvrir tous les attraits et nouveautés d'Avignon sous toutes ses facettes ! Désormais réalisée dans l'esprit magazine, la collection City-Guides du Petit Futé invite à profiter de tous les bons plans d'Avignon avec, en prime cette année, la version numérique offerte pour l'achat du guide. Avignon : son Palais, ses Papes, son Pont, son Festival, ses rues pittoresques et ses ruelles confidentielles. Et aussi ses vingt clochers, sa centaine de loges à vierges. Une ville classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, Capitale européenne de la Culture en 2000, Capitale des Côtes du Rhône qui continue de

séduire. Ce sont aussi de nouveaux établissements de la Fée des Lices au Cul de Poule en passant par la Casa Castagno au My's Lounge côté nouvelles tables ou bien encore, par le Black & Wine, nouveau bar à vins gourmand. Le Petit Futé, comme à son habitude, a sillonné les rues de la ville pour enquêter, tester et sélectionner ses adresses préférées. Objectif ? Adopter un regard neuf sur une ville de premier plan, célèbre pour son histoire, son patrimoine, sa gastronomie et sa qualité de vie.



## DÉSIGNATION

### 431 jurés

Les 151 communes de Vaucluse procèdent actuellement à la désignation des 431 jurés d'assises vauclusiens pour l'année judiciaire 2014. La procédure réside dans un tirage au sort, à partir de la liste électorale, et ne retient que les personnes âgées de 23 ans et plus au cours de l'année civile qui suit. Les personnes tirées au sort seront informées par courrier et devront répondre à un questionnaire. Réalisé de façon aléatoire grâce à un logiciel, le tirage ne dure que quelques minutes. Cette opération peut-être publique.

A ce jour, les communes tirent au sort une liste préparatoire contenant trois fois plus de noms que de jurés attribués. Cette liste sera ensuite communiquée au greffe du Tribunal de grande instance (TGI) d'Avignon, et la liste définitive sera établie par un second tirage en septembre par une commission siégeant au TGI. Ce second tirage permettra de désigner des jurés titulaires ainsi que des jurés suppléants.

Si une personne désignée ne peut être absente sans motif légitime, sous peine d'une amende pouvant atteindre 3 750€, il est possible d'être dispensé pour raison de

santé et les individus de plus de 70 ans peuvent aussi décliner la convocation sur simple demande. Certaines professions sont aussi incompatibles avec la fonction (membre des forces de l'ordre, fonctionnaire du corps préfectoral, magistrat...). De même, pour figurer sur la liste d'une session il ne faut pas connaître l'une des parties. Enfin, toute personne peut être révoquée sans justification lors du tirage au sort.

L'Etat accorde une indemnisation journalière de 81,44€, le remboursement des frais de déplacements, la compensation de la perte du salaire à hauteur de 9,43€ (Smic horaire net) par heure de présence, les frais de repas (15,25€ par repas) et d'hôtel (48€ par jour). Une indemnisation non-imposable. Un employeur ne peut refuser à un de ses salariés de siéger à un jury de cour d'assises. Toutefois, l'employeur n'est pas tenu, non plus, de le rémunérer en cas d'absence.

Les jurés désignés, qui pour l'occasion sont appelés à siéger à la cour d'assises, aux côtés de juges professionnels, pour juger les affaires pénales les plus graves.

